

Conformément aux statuts de l'Association Départementale des Réserves Communales de Sécurité Civile et des Comités Communaux Feux de Forêts du Var, nous avons l'honneur de vous convier à la **37^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



SAMEDI 25 AVRIL 2026 A ROQUEBRUNE SUR ARGENS au GYMNASSE YVES SERRA
410 rue des Près Chevaux (à côté du Collège André Cabasse)



Stationnement : Devant le Gymnase

Accueil à partir de 7 h 30 (café d'accueil offert par la Ville de Roquebrune/Argens)

Ouverture de l'assemblée à 9 h 00

Première partie

→ Allocutions de bienvenue :

- Monsieur le Maire de Roquebrune-sur-Argens
- Monsieur le Président RCSC-CCFF de Roquebrune-sur-Argens
- Monsieur le Président de l'AD RCSC-CCFF 83

→ Assemblée Générale Extraordinaire : (*vote à mains levées*)

Modification des Statuts (Annexe 1)

→ Assemblée Générale Ordinaire :

Les Activités (*vote à mains levées*)

- Rapport Moral du Président
- Bilan des activités de l'année 2025 (Annexe 2)
- Résolutions et orientations pour 2026 (Annexe 3)

Les Finances (*vote à mains levées*)

- Bilan de l'année 2025 (Annexe 4)
- Bilan Prévisionnel 2026 (Annexe 5)
- Fixation du taux de cotisation pour 2027 (Annexe 6)

Election partielle des membres du Conseil d'Administration (Annexe 7)

Deuxième partie

10 h 00 : Passage en revue des véhicules d'intervention

11 h 00 : Allocution de bienvenue du Maire de Roquebrune sur Argens
Allocutions du Président de l'AD83 et des Représentants de l'Etat et des Elus.

12 h 00 : Apéritif offert par la Ville de Roquebrune sur Argens

13 h 00 : Cocktail déjeunatoire (sur réservation via le site internet)

Les éventuelles questions à débattre lors de cette assemblée sont à adresser au siège avant le 3 avril 2026. Les questions non préparées ne seront pas débattues.

Le Président
Philippe Laureri

09/03/2026

